

Québec, le 11 mai 2005

Madame Marie-Claude Côté  
Conseillère en développement et secrétaire d'assemblée  
2155, rue de la Peltrie  
C.P. 903  
Jonquière (Qc) G7X 7W8

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et  
84 à 227

---

Madame,

La commission chargée du projet précité accuse réception de la résolution que vous lui avez transmise le 9 mai dernier.

La commission ne peut à cette étape de ses travaux apporter à son calendrier le changement important sollicité par la Conférence régionale des élus de Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les dates annoncées par le BAPE pour la tenue des séances publiques vous ont été présentées par la commission, ainsi qu'à l'ensemble des personnes-ressources, des requérants et au promoteur lors des rencontres préparatoires les 4, 5 et 6 avril derniers. La commission est consciente que le calendrier qu'elle a établi peut ne pas convenir parfaitement à l'ensemble des participants à ses travaux. C'est toutefois avec le souci de favoriser la participation pleine et entière des intéressées que la commission l'a élaboré, tout en considérant l'ampleur du territoire couvert par les projets à l'étude.

La commission tient à vous rappeler qu'elle souhaite grandement la participation de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la deuxième partie de ses audiences. Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Veillez, agréer, madame, nos salutations les meilleures.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission